

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine

**Herausgeber:** Suisse magazine

**Band:** - (2009)

**Heft:** 239-240

**Artikel:** L'enfer (fiscal) n'est jamais très loin du paradis

**Autor:** Alliaume, Philippe / Hérisson, Pierre / Berthet, Ernest

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849536>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

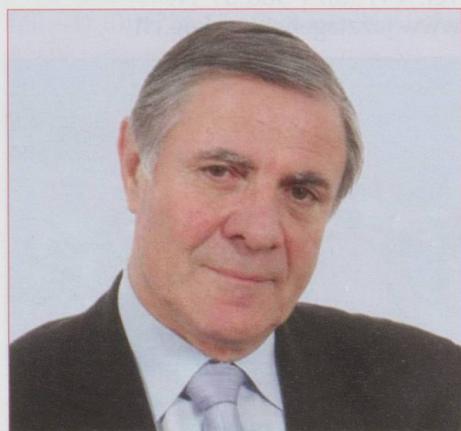
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'enfer (fiscal) n'est jamais très loin du paradis

Il y a quelques mois, le sénateur Pierre Hérisson, président du Groupe interparlementaire d'amitiés franco-suisse, a déclaré que son amitié envers notre patrie était « *fidèle mais critique* ». *Suisse Magazine* a souhaité en savoir plus et a rendu visite au sénateur originaire d'Annecy, et au directeur général des services du Sénat, Ernest Berthet, un autre voisin et fin connaisseur de la Suisse.



Pierre Hérisson

## Pierre Hérisson : « Continuer à travailler ensemble »

Pierre Hérisson, 64 ans, UMP, est un entrepreneur aguerri de la politique. Il a été également maire, député, conseiller régional, conseiller municipal, et a siégé dans des commissions chargées de sujets aussi divers que l'économie numérique, la poste, le tourisme, le développement de la montagne, la sécurité routière, etc.

De son récent voyage en Suisse, dans le cadre d'une mission du Groupe d'amitiés franco-suisse, il retient que la Suisse a perdu confiance dans l'institution OCDE. Aussi bien le président de la BNS que Pascal Couchepin et Hans-Rudolf Merz lui ont fait part de leur sentiment d'injustice face à cette « liste grise » qui ressemble un peu trop à un Gault et Millau dont on ne connaît vraiment ni les règles ni les enquêteurs.

Pierre Hérisson a toutefois maintenu sa position envers l'état actuel de la réglementation des relations financières

franco-suisses, qu'il considère d'une autre époque. Ses interlocuteurs lui ont confirmé leur volonté de les moderniser, mais par un travail législatif qui relève du souverain suisse, et non de ses remuants voisins, ni d'organismes supranationaux. Au-delà de ce sujet très médiatique, la rencontre a aussi permis de traiter des sujets de voisinage. Parmi ceux-ci l'indemnisation du chômage des frontaliers. Le sénateur considère que la logique serait de faire cotiser les frontaliers aux assurances chômage suisses et de les indemniser de même.

Brandissant le *Dauphiné* du jour, avec à la une un dessin rappelant les plus sombres heures de l'initiative Schwarzenbach, il nous indique, en fin connaisseur du tissu local, à quel point l'expulsion des frontaliers est une utopie. Certes, le développement économique de sa région passe par l'emploi suisse, mais la France a aussi la charge de former et de produire des employés qualifiés dans de nombreux domaines (santé mais aussi micromécanique) où le système éducatif suisse ne fournit pas la main-d'œuvre indispensable.

Avant de se rendre à un rendez-vous avec la secrétaire d'Etat Nathalie Kosciusko-Morizet – preuve en plein débat Hadopi qu'on peut être sénateur, avoir plus de 60 ans et être parfaitement à jour des nouvelles technologies –, le sénateur Hérisson indique sa volonté de continuer à étudier comment mieux travailler ensemble, par exemple en incluant la Suisse dans une harmonisation fiscale européenne, et en reprenant une phrase d'un de ses interlocuteurs

suisses : « *Ceux qui accusent la Suisse d'être un paradis fiscal ne seraient-ils pas responsables d'enfers fiscaux ?* ».



Ernest Berthet

## Ernest Berthet : « Les bonnes pratiques sont importables d'un pays à l'autre »

**Suisse Magazine :** M. Berthet, vous êtes vous-même un citoyen du pays de Gex. Quel regard portez-vous sur les relations locales franco-suisses ?

**Ernest Berthet :** Elles sont très anciennes. Il y a plus de 100 ans, avant la guerre de 14, ce sont des banquiers suisses qui ont financé le développement du décollage dans la vallée de l'Arve. La guerre de 14 est passée là-dessus et a donné une première secousse. Mais c'est surtout lors de la Seconde Guerre mondiale que la Savoie a eu l'impression que son voisin avait changé de camp.

## Et aujourd'hui ? Quel regard sur la crise ?

Le premier employeur de main-d'œuvre de notre région est... le canton de Genève. Si nous avons réussi à garder un chômage à un chiffre c'est parce que les 25 000 emplois perdus dans l'industrie ont été compensés par autant d'emplois de service en Suisse. Mais nos interlocuteurs nous l'ont dit lors du voyage parlementaire, la crise arrive avec retard en Suisse, mais elle arrive. La fermeture des frontières aux travailleurs, à laquelle je ne crois pas, serait une véritable tragédie pour les deux régions.

## Les deux régions réagissent-elles de manière identique ?

Oh que non ! En France, beaucoup de choses sont médiatisées, et on fonctionne par grands plans sociaux. Mais en Suisse on licencie aussi, au quotidien, poste par poste, des travailleurs moins qualifiés, des travailleurs proches de la retraite, mais on ne le médiatise pas. Mais la Suisse ne peut pas se passer de certains métiers (le cas des infirmières est connu), mais c'est aussi le cas des secrétaires, des comptables, etc. Dans notre région on emploie de plus en plus de personnel de santé formé en Europe de l'Est, toutes nos infirmières partant à Genève.

## La situation en Suisse est-elle vraiment meilleure ?

Non, mais elle est différente. Il faut comparer ce qui est comparable. Le Suisse raisonne beaucoup « individu » et le Français « avantages collectifs ». Les gens qui comparent les salaires oublient de prendre en compte les prestations sociales – la couverture française est incroyablement plus généreuse en santé, en chômage, etc. Certains frontaliers sous-estiment le traumatisme d'une rupture de contrat de travail en Suisse, qui est souvent sans préavis. Malgré la proximité géographique et linguistique, la différence culturelle est forte. Le Groupement transfrontalier européen fait un excellent travail pour harmoniser les statuts et les pratiques, mais le chemin est long.

## Quelles autres différences avez-vous observées au niveau politique ?

J'ai été frappé par la qualité et l'engagement des parlementaires fédéraux suis-

ses. Nous avions face à nous des élus compétents, disponibles et à l'écoute. Le travail parlementaire suisse donne une impression de modernité et de proximité. La technostucture est incroyablement plus légère et moins interventionniste qu'en France. Bien que miliciens, les parlementaires suisses apparaissent finalement plus disponibles. D'ailleurs nous avons projeté ici au Sénat le film de Jean-Stéphane Bron, *le Génie helvétique*, et avons fait salle comble parmi les sénateurs.

## Et au niveau local ?

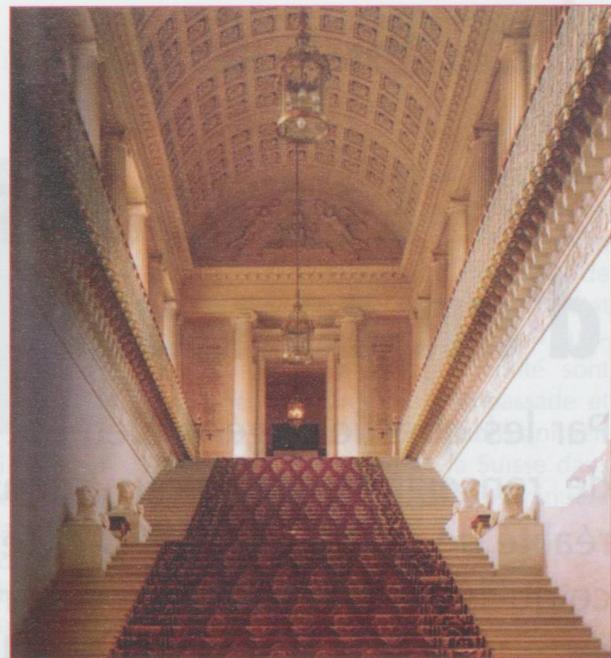
Nous avons aussi visité des parlementaires cantonaux, en Valais, mais pas de parlements communaux. Il est exact que ce travail législatif et exécutif à trois étages, quatre avec la commune bernoise, est un laboratoire extraordinaire pour nous.

## Et comment le Sénat voit-il le Conseil des États ?

Le Sénat est parfois moins bien traité en France. On est plus volontiers condescendant à son égard. La Suisse légifère beaucoup moins, et donc mieux. La pression que subit le calendrier parlementaire français est inimaginable en Suisse. En outre, on évite de légiférer au fédéral un sujet qui peut être réglé au plan local. Plus de proximité, plus de compétences. Et le double système d'initiative et de référendum permet de limiter les risques. Le Sénat français joue d'ailleurs également ce rôle de régulation de la production législative.

## Vous considérez donc notre système législatif comme pragmatique, efficace et économique. Mais est-il transposable ?

Transposable tel quel, sans doute pas. Les cultures sont différentes et aussi les effectifs de population, les distances et les dimensions en général. Mais les membres de notre groupe d'amitiés parlementaire, tous horizons politiques confondus, sont de fins connasseurs de la Suisse et pensent que de nombreuses bonnes pratiques sont importables d'un pays à l'autre.



L'escalier d'honneur du Sénat

## Quel regard portez-vous sur les polémiques fiscales et bancaires ?

Le monde change à grande vitesse. Jean-Pierre Roth, le président de la BNS, ne nous a pas caché s'attendre à une vague de crise. Le traumatisme UBS ne se cicatrira pas facilement. Mais il faut savoir raison garder en Europe. Il vaut mieux avoir un « paradis fiscal » réglementé à ses frontières que de devoir discuter avec Singapour. Le côté fantaisiste de la liste du G20, qui ignore le Delaware, Monaco, les îles anglo-normandes ou asiatiques ne renforce pas la crédibilité de l'ensemble.

## Pensez-vous que la Suisse va « rentrer dans le rang » ?

La Suisse met longtemps à prendre des engagements mais c'est aussi parce qu'elle entend les tenir. L'entraide lorsque des preuves peuvent être fournies sera sans aucun doute développée. Mais il faut d'abord laisser retomber l'amalgame paradis bancaire/paradis fiscal, secret bancaire/fraude fiscale et acter que la Suisse votera elle-même sa législation. Cela dit, il faut aussi prendre garde que la crise ne soit pas l'occasion de renforcer des positions égoïstes.

## Merci M. Berthet pour ce regard d'un voisin et fin observateur du système. Quel est votre souhait pour l'avenir proche ?

Nous espérons vivement arriver à mettre sur pied une prochaine rencontre entre conseillers nationaux et députés, qui soit l'occasion de développer concrètement les nombreuses pistes évoquées.

**PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE ALLIAUME**